



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Projet annuel de performances

Budget général

PROGRAMME 352
Innovation et transformation numériques



2024

PROGRAMME 352
Innovation et transformation numériques

MINISTRE CONCERNÉ : STANISLAS GUERINI, MINISTRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

Innovation et transformation numériques

Programme	n°	Présentation stratégique
352		

Présentation stratégique du projet annuel de performances

Stéphanie SCHAER

Directrice de la direction interministérielle du numérique (DINUM)

Responsable du programme n° 352 : Innovation et transformation numériques

Placé sous la responsabilité du directeur interministériel du numérique, le programme 352 « Innovation et transformation numériques » assure l'impulsion par la DINUM de la transformation numérique de l'État en développant des produits et des services numériques innovants au service de l'efficacité de l'action publique.

Le numérique est devenu le premier canal d'accès au service public : il s'agit d'un enjeu politique majeur. Les orientations du programme 352 répondent donc par ailleurs à la volonté du gouvernement de placer l'inclusion et l'expérience de l'utilisateur au cœur de la conception des services publics numériques.

Les orientations principales du programme 352

Le programme 352 soutient les projets, en ligne avec les priorités de la feuille de route gouvernementale, portés par des agents publics témoins d'irritants dans la relation que les usagers peuvent avoir avec leur administration ou témoins de méthodes de travail internes de faible efficacité ou dégradant la qualité du travail des agents publics. Le programme 352 finance l'animation de ces dispositifs d'innovation, et fournit aux équipes un environnement optimal pour réussir leurs projets (mentorat, ressources partagées, bonnes pratiques, retours d'expérience, temps collectifs...).

Le programme 352 contribue par ailleurs au recrutement d'experts numériques de la société civile pour diffuser la culture d'innovation numérique au sein de l'État : les Entrepreneurs d'intérêt général (EIG).

Le projet de loi de finances pour 2024 prévoit de poursuivre la dynamique initiée depuis 2019 en faveur de l'innovation et de la transformation numériques en ouvrant une enveloppe de crédits hors titre 2 de 9,1 M€ en autorisations d'engagements et en crédits de paiement et 3 M€ de crédits de titre 2.

Ces crédits 2024 intègrent une mesure nouvelle de 1,5 M€ pour soutenir l'innovation dirigée vers les outils numériques pour les agents publics, avec l'ambition de proposer une suite numérique souveraine avec des solutions numériques de qualité et de confiance.

De plus, le programme 352 concourt à la promotion de l'accessibilité numérique. Il finance la mise en accessibilité des services par l'intervention d'experts, l'animation et la pérennisation des outils interministériels portés par la DINUM et la création d'un guichet de co-financement piloté par la DINUM pour déployer l'accessibilité numérique dans les administrations et les opérateurs.

Ainsi, les crédits 2024 intègrent une nouvelle dotation dédiée à l'accessibilité numérique à hauteur de 12 M€. La dotation dédiée à l'accessibilité issue de la commission nationale du handicap est ouverte pour 5 ans à raison de 12 M€ par an, soit un total de 60 M€.

Enfin, les crédits 2024 intègrent une dotation de 50 M€ dédiée à l'accompagnement numérique de la transition écologique. Ces crédits s'inscrivent dans le volet numérique du programme national d'accompagnement à la transition écologique « France nation verte » piloté par le Secrétariat général à la planification écologique.

L'enveloppe totale de crédits hors titre 2 s'élève à 71,1 M€ en autorisations d'engagement et crédits de paiements, et de 3 M€ de titre 2.

La stratégie de performance du programme 352

Le programme 352 concourt à la réalisation de quatre objectifs principaux :

- favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents ;
- développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre les défis publics ;

- renforcer l'accompagnement des ministères pour accélérer la mise en accessibilité de services numériques ;
- accompagner le volet numérique et données publiques de « France nation verte ».

1- Favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents

Le programme permet de financer l'émergence et le développement de produits et services numériques innovants pour résoudre des problèmes de politiques publiques. La création de ces services publics repose sur des outils performants et des méthodes de travail agiles et ouvertes. À ce titre, le programme 352 a permis de renforcer l'accompagnement technique et méthodologique aux administrations, en soutenant notamment le développement d'incubateurs ministériels, pour les aider à déployer des services innovants qui répondent le mieux aux besoins des usagers et des agents publics.

2 - Développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre les défis publics

Pour mener à bien la transformation numérique de l'État, la DINUM s'emploie à renforcer une partie des fonctions stratégiques du numérique en attirant au sein de l'administration des profils atypiques, experts du numérique, aux parcours variés tels que les entrepreneurs d'intérêt général (EIG), profils à haut niveau qui sont chargés de travailler sur des défis ciblés d'amélioration du service public en lien avec les politiques prioritaires du gouvernement.

Par ailleurs, la DINUM a pour objectif de faire monter en compétence des agents publics dans l'objectif de diffuser l'approche startup d'État.

3 - Renforcer l'accompagnement des ministères pour accélérer la mise en accessibilité de services numériques

Dans l'objectif de disposer de services numériques 100 % accessibles, la DINUM accompagne les administrations et les organismes sous tutelle de l'État dans la fourniture d'outils techniques et méthodologiques et dans l'amélioration des produits jusqu'à l'atteinte des objectifs fixés. Elle finance également l'investissement par l'intermédiaire d'un guichet de co-financement afin d'accélérer la mise en accessibilité.

4 - Accompagner le volet numérique et données publiques de « France nation verte »

La mise en œuvre de « France nation verte » nécessite de nombreux chantiers numériques afin de concevoir, déployer et évaluer les dispositifs pour chacun des six chantiers du plan (mieux se déplacer, mieux se loger, mieux consommer, mieux préserver et valoriser nos écosystèmes, mieux produire). Il s'agit dans ce cadre de financer des produits numériques dans les administrations et organismes concernés.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents

INDICATEUR 1.1 : Nombre de produits devenus des services publics à impact national majeur au cours de l'année

INDICATEUR 1.2 : Nombre de produits accompagnés par le FAST

INDICATEUR 1.3 : Nombre de produits lancés par la DINUM selon l'approche Startup d'État

OBJECTIF 2 : Développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre des défis publics

INDICATEUR 2.1 : Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année

Innovation et transformation numériques

Programme	n°	Présentation stratégique
352		

INDICATEUR 2.2 : Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'administration à la suite de leur mission

INDICATEUR 2.3 : Nombre de nouveaux agents publics impliqués dans la diffusion de l'approche Startup d'État

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF

1 – Favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents

INDICATEUR

1.1 – Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année	Nb	5	6	6	7	7	7

Précisions méthodologiques

Source des données : tableau de suivi de l'incubateur des services numériques de la DINUM ; beta.gouv.fr/startups

Mode de calcul : Le programme beta.gouv.fr a pour objectif principal de construire des services numériques de grande qualité, qui résolvent réellement le problème des citoyennes et des citoyens, en ayant un impact direct sur leur vie quotidienne. Afin d'évaluer le succès du programme, au début de chaque année, la DINUM analyse l'ensemble du portefeuille de services numériques ayant suivi l'approche « Startup d'État » et dénombre les **nouveaux services publics numériques ayant un impact national** conçus dans le programme beta.gouv.fr.

En année N, sont qualifiés de « *produits devenus services publics numériques à impact national majeur* » les services qui répondent aux trois critères suivants :

- a) **Le service a prouvé son utilité et a été déployé à l'ensemble du territoire national.** Il peut être en cours de phase d'accélération, ou déjà pérennisé par son administration d'origine.
- b) **Le service a atteint un seuil d'impact significatif.** Il doit pouvoir justifier, par exemple sur une page rendant compte de ses statistiques, d'un impact significatif sur la vie de centaines de milliers voire de millions de Français.
- c) **Le service continue de suivre les standards d'un service numérique de qualité :** les recommandations de l'observatoire pour des services numériques de qualité sont respectées ; une équipe continue de répondre aux utilisateurs ; le produit évolue régulièrement, avec des objectifs d'amélioration continue et de croissance de l'impact ; le maximum de ressources produites sont partagées (code source ouvert, données ouvertes, APIs, etc) ; les statistiques d'impact sont disponibles en ligne et restent suivies par l'équipe.

Cet indicateur mesure un flux et non un stock : ainsi un service numérique qui a déjà été compté comme « service public numérique à impact national majeur » dans les années précédentes et qui continue à répondre à ces trois critères les années suivantes n'est pas recompté les années suivantes.

JUSTIFICATION DES CIBLES

Le programme beta.gouv.fr est jalonné de quatre phases. Ainsi, chaque service numérique qui suit l'approche « Startup d'État » passe par une phase d'investigation, de construction, d'accélération et enfin de pérennisation. En moyenne, le programme dure 3 ans avant la pérennisation. Il est donc possible de prévoir le nombre de services publics numériques à impact national de l'année suivante, en analysant le portefeuille de produits numériques s'inscrivant dans la démarche beta.gouv.fr et en dénombrant les services publics numériques à plus grand potentiel d'impact parmi les services en « phase d'accélération ». Compte tenu de la croissance actuelle du programme beta.gouv.fr (plus de 200 services numériques en ligne, dont 65 en phase d'accélération à l'été 2022), il est prévu que le nombre de produits répondant aux critères de « service public numérique à impact national » augmente dans les prochaines années.

Innovation et transformation numériques

Programme n° Objectifs et indicateurs de performance
352

INDICATEUR

1.2 – Nombre de produits accompagnés par le FAST

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
Nombre de produits accompagnés par le FAST	Nb	19	9	12	15	15	15

Précisions méthodologiques

Source des données : tableau de suivi des lauréats du FAST de la DINUM

Mode de calcul : nombre de produits numériques lauréats sélectionnés par les comités d'investissements du FAST en année N.

NB : le FAST peut également cofinancer la création de nouveaux incubateurs de Startups d'État au sein des administrations publiques qui souhaitent s'inscrire dans le programme interministériel beta.gouv.fr ; ces lauréats ne sont pas comptés dans cet indicateur.

JUSTIFICATION DES CIBLES

Les appels à projets FAST sélectionnent des produits numériques à haut potentiel d'impact qui peuvent bénéficier d'un accompagnement méthodologique et financier de la DINUM pour passer à l'échelle. Chaque année, deux promotions sont constituées pour un programme d'accompagnement intensif. Les enveloppes FAST cofinancent les travaux nécessaires à l'accélération du produit numérique avec l'administration porteuse de la solution numérique à hauteur de 50 % et au maximum à hauteur de 300 000 € la prévision est établie en fonction du budget disponible pour les appels à projets FAST sur le programme 352 dans les prochaines années.

INDICATEUR

1.3 – Nombre de produits lancés par la DINUM selon l'approche Startup d'État

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
Nombre de produits lancés par la DINUM selon l'approche Startup d'État	Nb	Non déterminé	6	8	8	8	8

Précisions méthodologiques

Source des données : site internet de beta.gouv.fr

Produits interministériels : https://beta.gouv.fr/startups/?incubateur=dinum_produits_interministeriels

Produits lancés par la DINUM pour le compte d'autres ministères : <https://beta.gouv.fr/startups/?incubateur=dinum>

Mode de calcul : cet indicateur compte le nombre de produits lancés dans l'année N dans l'incubateur de la DINUM. Il est la somme des produits interministériels et des produits ministériels lancés par la DINUM.

JUSTIFICATION DES CIBLES

La DINUM incube certains produits financés sur le programme 352 afin de proposer des innovations numériques en interministériel. La cible est établie en fonction des fonds d'investissement prévus sur le programme 352 dans les prochaines années. La DINUM peut engager des moyens pour lancer elle-même un nouveau produit, ou bien renforcer une initiative ministérielle pour la transformer en produit interministériel. Elle l'intègre dans son offre de service, en assurant un niveau de qualité similaire à tout produit. Le financement sert à modifier le code du produit pour l'ouvrir à tous les agents et, le cas échéant, renforcer la qualité de l'existant pour correspondre aux standards de la DINUM.

La DINUM peut également lancer des produits pour le compte de ministères, en finançant une investigation ou une phase de construction de produit. Cette année, la DINUM a lancé par exemple 3 produits dans ce cas, le CNR, la valorisation des stages pro et « Tous à bord ».

OBJECTIF**2 - Développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre des défis publics****INDICATEUR****2.1 - Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année	Nb	39	45	70	25	15	15
Part des femmes dans les profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année .	%	49	45	50	50	50	50

Précisions méthodologiquesSource des données

Chaque année, un appel à candidatures d'EIG est ouvert à destination de profils du numérique (notamment développement, sciences des données, design) qui souhaitent s'impliquer pour une période courte dans le service public. Les candidats postulent à des « défis de transformation numérique » portés par des acteurs publics. Le département Étalab de la DINUM pilote la sélection des candidats.

La sélection a lieu en deux temps : une première présélection est réalisée par l'administration. Un jury composé d'agents publics, d'experts, de membres de la société civile est ensuite organisé. Une fois sélectionnés, les lauréats intègrent ensuite les administrations qui portent les défis en signant un contrat de dix mois. Le nombre d'EIG sélectionnés reflète à la fois l'attractivité du programme auprès de l'administration et auprès des profils extérieurs (à condition d'indiquer aussi le nombre de candidatures) et la qualité des candidatures (si les prévisions sont atteintes).

Mode de calcul : comptage manuel effectué chaque année à la suite de l'appel à candidatures (EIG) et les recrutements pour la brigade d'intervention du numérique.

JUSTIFICATION DES CIBLES

Le programme « Entrepreneurs d'intérêt général » et la brigade d'intervention numérique ont été fortement refondus suite à la réorganisation de la DINUM. Par conséquent, il y aura très peu d'entrées en 2023 et le programme sera véritablement relancé fin 2023/début 2024. Le programme « Entrepreneurs d'intérêt général » sera maintenant ciblé sur des profils de haut niveau sur des fonctions de pilotage de produits prioritaires du gouvernement.

INDICATEUR**2.2 - Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'administration à la suite de leur mission**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'année dans l'administration à la suite de leur mission	Nb	20	13	18	10	10	10
Part des femmes dans les profils atypiques	%	30	54	50	50	50	50

Innovation et transformation numériques

Programme n° Objectifs et indicateurs de performance
352

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'année dans l'administration à la suite de leur mission							

Précisions méthodologiques

Source des données : l'une des ambitions du programme Entrepreneurs d'Intérêt Général est de susciter, pour des profils externes à l'administration et experts du numérique, des parcours au sein du service public. Dans ce but, EIG mobilise son réseau et, depuis la promotion 4, apporte un soutien technique et financier à la prolongation des talents recrutés dans leur administration d'accueil.

Cet indicateur reflète donc la capacité de l'État à améliorer sa marque employeur pour des profils numériques, offrir un environnement propice à l'innovation, s'engager dans des projets à fort impact. Il peut également être lu comme un marqueur du taux de transformation de certains projets accompagnés par le programme : ainsi, certains entrepreneurs d'intérêt général ont été recrutés à la suite de leur défi afin de faire grandir le projet. L'une des limites de cet indicateur : il ne reflète pas d'autres modalités de travail avec l'administration. Par exemple, certains entrepreneurs d'intérêt général travaillent ensuite comme entrepreneurs indépendants sur des projets de l'administration. Par ailleurs, cet indicateur comptabilise tous les recrutements, quelle que soit la durée du contrat.

Mode de calcul : comptage réalisé auprès de tous les EIG à la fin de la promotion et des intervenants de la brigade d'intervention numérique qui sont restés au sein de la DINUM.

JUSTIFICATION DES CIBLES

Le programme « Entrepreneurs d'intérêt général » et la brigade d'intervention numérique ont été fortement refondus suite à la réorganisation de la DINUM. Le programme « Entrepreneurs d'intérêt général » sera maintenant ciblé sur des profils de haut niveau sur des fonctions de pilotage de produits prioritaires du gouvernement.

INDICATEUR

2.3 - Nombre de nouveaux agents publics impliqués dans la diffusion de l'approche Startup d'État

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021	2022	2023 (Cible PAP 2023)	2024 (Cible)	2025 (Cible)	2026 (Cible)
Nombre de nouveaux agents publics impliqués dans l'approche Startup d'État	Nb	180	165	210	220	230	230
Part des femmes dans les nouveaux agents publics impliqués dans l'approche Startup d'État	%	53	47	50	50	50	50

Précisions méthodologiques

Source des données : <https://beta.gouv.fr/communaute>

Mode de calcul : nombre de nouveaux agents publics ayant été formés à la méthode Startups d'État en année N

JUSTIFICATION DES CIBLES

Le programme interministériel beta.gouv.fr a pour objectif de faire monter en compétences des agents publics au rôle d'intrapreneurs dans des Startups d'État, mais aussi de favoriser le recrutement et la formation d'agents publics développeurs, designers, chargés de déploiement, etc. La trajectoire de croissance du nombre de nouveaux agents publics formés reste en hausse sur la période 2022-2025.

Innovation et transformation numériquesProgramme n° Présentation des crédits et des dépenses fiscales
352

Présentation des crédits et des dépenses fiscales

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET TITRE POUR 2023 ET 2024

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Action / Sous-action	LFI 2023 PLF 2024	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total	FdC et AdP attendus
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État		0 0	7 300 000 70 800 000	7 300 000 70 800 000	1 000 000 750 000
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique		3 000 000 3 000 000	300 000 300 000	3 300 000 3 300 000	0 0
Totaux		3 000 000 3 000 000	7 600 000 71 100 000	10 600 000 74 100 000	1 000 000 750 000

CRÉDITS DE PAIEMENTS

Action / Sous-action	LFI 2023 PLF 2024	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total	FdC et AdP attendus
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État		0 0	7 300 000 70 800 000	7 300 000 70 800 000	1 000 000 750 000
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique		3 000 000 3 000 000	300 000 300 000	3 300 000 3 300 000	0 0
Totaux		3 000 000 3 000 000	7 600 000 71 100 000	10 600 000 74 100 000	1 000 000 750 000

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE POUR 2023, 2024, 2025 ET 2026

Titre	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
	LFI 2023 PLF 2024 Prévision indicative 2025 Prévision indicative 2026			
2 - Dépenses de personnel	3 000 000 3 000 000 3 000 000 3 000 000		3 000 000 3 000 000 3 000 000 3 000 000	
3 - Dépenses de fonctionnement	7 600 000 71 100 000 21 100 000 21 100 000	1 000 000 750 000 750 000 750 000	7 600 000 71 100 000 21 100 000 21 100 000	1 000 000 750 000 750 000 750 000
Totaux	10 600 000 74 100 000 24 100 000 24 100 000	1 000 000 750 000 750 000 750 000	10 600 000 74 100 000 24 100 000 24 100 000	1 000 000 750 000 750 000 750 000

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE POUR 2023 ET 2024

Titre / Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
	LFI 2023 PLF 2024			
2 – Dépenses de personnel	3 000 000 3 000 000		3 000 000 3 000 000	
21 – Rémunérations d'activité	3 000 000 3 000 000		3 000 000 3 000 000	
3 – Dépenses de fonctionnement	7 600 000 71 100 000	1 000 000 750 000	7 600 000 71 100 000	1 000 000 750 000
31 – Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	7 600 000 71 100 000	1 000 000 750 000	7 600 000 71 100 000	1 000 000 750 000
Totaux	10 600 000 74 100 000	1 000 000 750 000	10 600 000 74 100 000	1 000 000 750 000

Innovation et transformation numériquesProgramme n° Justification au premier euro
352

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État	0	70 800 000	70 800 000	0	70 800 000	70 800 000
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000	3 300 000	3 000 000	300 000	3 300 000
Total	3 000 000	71 100 000	74 100 000	3 000 000	71 100 000	74 100 000

Dépenses pluriannuelles

ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT (HORS TITRE 2)

ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2023

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2022 (RAP 2022)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2022 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2022	AE (LFI + LFR + Décret d'avance) 2023 + Reports 2022 vers 2023 + Prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFR + Décret d'avance) 2023 + Reports 2022 vers 2023 + Prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2023
4 578 581	0	8 616 401	9 668 186	3 500 000

ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP au-delà de 2026
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2023	CP demandés sur AE antérieures à 2024 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2025 sur AE antérieures à 2024	Estimation des CP 2026 sur AE antérieures à 2024	Estimation des CP au-delà de 2026 sur AE antérieures à 2024
3 500 000	3 500 000 0	0	0	0
AE nouvelles pour 2024 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2024 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2025 sur AE nouvelles en 2024	Estimation des CP 2026 sur AE nouvelles en 2024	Estimation des CP au-delà de 2026 sur AE nouvelles en 2024
71 100 000 750 000	67 600 000 750 000	3 500 000	0	0
Totaux	71 850 000	3 500 000	0	0

CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2024

CP 2024 demandés sur AE nouvelles en 2024 / AE 2024	CP 2025 sur AE nouvelles en 2024 / AE 2024	CP 2026 sur AE nouvelles en 2024 / AE 2024	CP au-delà de 2026 sur AE nouvelles en 2024 / AE 2024
95,13 %	4,87 %	0,00 %	0,00 %

Les restes à payer constatés au 31 décembre 2022 s'élevaient à 4,6 M€. Au 31 décembre 2023, les restes à payer prévisionnels sont estimés à 3,5 M€. Les engagements non couverts par des crédits de paiements au 31 décembre 2023 concerneront exclusivement l'action 01 « Fonds pour l'accélération du financement des startups d'État ». Les restes à payer correspondront principalement à l'appel à projets FAST 13 commençant en octobre 2023, à des prestations pour la messagerie sécurisée TCHAP prenant fin en 2024 ainsi qu'à des prestations d'animation et de coaching du programme BETA.GOUV.FR commençant au quatrième trimestre 2023.

Dans l'échéancier récapitulatif des CP, le montant de CP programmés en 2024 permet de couvrir environ 95 % des engagements de 2024. Ce niveau de paiement s'explique par le lancement en 2024 de la feuille de

Innovation et transformation numériques

Programme	n°	Justification au premier euro
352		

route pour l'accompagnement numérique de la transition écologique à hauteur de 50 M€ : les engagements correspondants ne devraient être que partiellement couverts en 2024. Les restes à payer devraient toutefois être soldés en totalité en 2025.

Justification par action

ACTION (95,5 %)

01 - Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	70 800 000	70 800 000	750 000
Crédits de paiement	0	70 800 000	70 800 000	750 000

Les crédits sur l'action 01 du programme 352 sont des crédits de fonctionnement dédiés :

- au fonds FAST de cofinancement des start-ups d'État ;
- à l'animation du programme interministériel beta.gouv.fr ;
- à la construction et à l'accélération de produits interministériels ;
- à l'accélérateur d'initiatives citoyennes.

De plus, l'action 1 intègre en 2024 des crédits dédiés à l'accompagnement numérique de la transition écologique à hauteur de 50 M€. La répartition de ses fonds, organisée par le Secrétariat général à la planification écologique, répondra aux enjeux de 2024 sur chacune des thématiques de France Nation verte.

Elle intègre également à partir de 2024 des crédits dédiés à l'accessibilité numérique à hauteur de 12 M€ par an pendant cinq ans.

Par ailleurs, le programme 352 permet à l'État de passer des partenariats avec d'autres entités publiques (collectivités locales, opérateurs de l'État, etc.) pour la création de services publics numériques de qualité, afin de répondre à des problèmes de politiques publiques rencontrés par ces entités.

Au titre de ces coopérations, le montant des rattachements attendus en 2024 s'élève à 0,8 M€ sur le fonds de concours 1-2-00548 « Participations diverses à la création de services publics innovants ».

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	70 800 000	70 800 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	70 800 000	70 800 000
Total	70 800 000	70 800 000

Les crédits inscrits sur l'action 1 du programme 352 sont des crédits de fonctionnement dédiés aux dispositifs suivants :

1. Le fonds FAST de cofinancement des starts-ups d'État (3,2 M€) développées dans le cadre d'incubateurs ministériels et l'animation du réseau Beta (1,8 M€)

Le co-financement et l'accompagnement des produits numériques du programme beta.gouv.fr, en soutien des ministères et administrations qui portent des startups d'État permet :

Innovation et transformation numériques

Programme	n°	Justification au premier euro
352		

- l'accompagnement à l'investigation de problèmes de politiques publiques sur demande des administrations qui souhaitent lancer une startup d'État, par la mobilisation de coachs à profils d'entrepreneurs du numérique ;
- l'accompagnement à l'accélération des startups d'État par la mobilisation de coachs à profils d'entrepreneurs du numérique, spécialisés dans la croissance de produits numériques, via un appel interne tous les six mois (« programme Gamma ») ;
- le cofinancement de l'accélération des startups d'État via les appels à projets FAST (Fonds d'accélération des Startups d'État) ;
- l'accompagnement au transfert et à la pérennisation des startups d'État en phase de consolidation, sur demande des administrations partenaires du programme beta.gouv.fr, par la mobilisation de coachs à profils de consultants.

2. La construction et l'accélération de produits numériques prioritaires (1 M€) et de produits interministériels (2,6 M€) :

Outre ses activités de cofinancement de startups d'État et d'accompagnement des incubateurs ministériels, la DINUM incube ses propres produits :

- via la mise en place d'une brigade d'intervention numérique qui permet l'internalisation d'une partie des compétences nécessaires au lancement rapide de produits numériques stratégiques pour le gouvernement ;
- depuis 2021, la DINUM construit, accélère et opère des services numériques interministériels (par exemple, la messagerie instantanée de l'État TCHAP).

3. L'accélérateur d'initiatives citoyennes (0,2 M€) :

La création de l'accélérateur d'initiatives citoyennes, annoncée par le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques en décembre 2021 et dont la première promotion de lauréats a été révélée le 14 mars 2022, permet d'accompagner des projets d'utilité publique portés par des citoyens pour en accélérer le développement et la promotion.

4. L'accompagnement numérique à la transition écologique (50 M€) :

Ces crédits s'inscrivent dans le cadre de la feuille de route « numérique et données » de France nation verte pilotée par le Secrétariat général à la planification écologique. La gouvernance et la mise en œuvre opérationnelle seront mis en place d'ici la fin de l'année 2023. Une exécution via ouverture de guichets transversaux et thématiques est envisagée en s'inscrivant dans les grandes thématiques de la planification écologique : se déplacer, se loger, se nourrir, préserver, consommer, produire.

5. L'accessibilité numérique (12 M€) :

- le renforcement de l'accompagnement des ministères pour accélérer la mise en accessibilité des services par l'intermédiaire des prestations de services (3 M€) ;
- l'amélioration et la pérennisation des outils numériques interministériels développés et pilotés par la DINUM (2 M€) ;
- la création d'un guichet de co-financement piloté par la DINUM pour déployer l'accessibilité numérique dans les administrations et les opérateurs (7 M€).

ACTION (4,5 %)

02 - Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	3 000 000	300 000	3 300 000	0
Crédits de paiement	3 000 000	300 000	3 300 000	0

Les crédits de titre 2 de cette action concernent le soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique, notamment les entrepreneurs d'intérêt général (EIG), chargés de diffuser la culture d'innovation numérique au sein de l'État.

Hors titre 2, les crédits inscrits sur l'action 02 sont dédiés aux dépenses d'accompagnement effectuées pour le dispositif des entrepreneurs d'intérêt général.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	3 000 000	3 000 000
Rémunérations d'activité	3 000 000	3 000 000
Dépenses de fonctionnement	300 000	300 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	300 000	300 000
Total	3 300 000	3 300 000

Les crédits de rémunération (3 M€) doivent permettre à la DINUM de financer la rémunération de profils rares dédiés à l'innovation numérique : les recrutements sont effectués sur les emplois des ministères ou de la DINUM et correspondent principalement à des emplois d'entrepreneurs d'intérêt général (EIG). Il s'agit d'experts contractuels du numérique qui appuient les administrations dans leurs projets d'innovation.

Les crédits de fonctionnement (0,3 M€) correspondent aux dépenses d'accompagnement effectuées pour le dispositif des entrepreneurs d'intérêt général.